

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°115 – Juin 2017

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité)

23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : contact@nord-palestine.org

Edito : **Vers l'AG de l'AFPS Nord-Pas de Calais**

L'AG de l'AFPS Nord-Pas de Calais se tient, le samedi 10 juin 2017, soit peu de temps après un congrès national, pour la préparation duquel militants et responsables de l'association ont été très sollicités et se sont beaucoup impliqués.

Cette AG se prépare au moment où nous venons d'apprendre la **victoire** que viennent de remporter les prisonniers palestiniens en grève de la faim depuis le 17 avril. Nous nous efforçons de donner le maximum d'informations sur le contenu exact de ce que les grévistes ont obtenu des autorités d'occupation israélienne. Nous populariserons ce qui sera indiqué, cet après-midi, à Ramallah.

Nous savons cependant que, en liaison avec cette victoire des prisonniers et de la solidarité internationale, beaucoup reste à mener pour le soutien aux prisonniers qui est une des activités dans lesquelles l'AFPS Nord-Pas de Calais s'est tout particulièrement investie. **Elle porte une attention toute particulière aux parrainages de prisonniers, y compris des élus prisonniers. Ce travail est appelé à se poursuivre et se développer, d'autant plus que de nouvelles forces nous ont rejoint, dans les deux départements, pour la solidarité avec les prisonniers politiques palestiniens.**

Nous continuons de placer le Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël au centre de l'activité de l'association. Avec la volonté de lui donner un caractère de masse comme notre association l'organise depuis des années. Le volet désinvestissement, dans lequel l'AFPS Nord-Pas de Calais s'est tout particulièrement investie, conduit *une responsable du Crédit agricole* à reconnaître l'implication des banques françaises dans la colonisation de la Palestine. (voir le courrier). Nous n'en sommes qu'au début du combat, mais c'est un point marqué. Celui qui est engagé concernant l'étiquetage dans les grandes surfaces se poursuit : en particulier contre Auchan qui fait fi de la réglementation.

Nous aurons aussi, sans vouloir épuiser ici l'ordre du jour, à renouveler les responsables de notre association. **Au vu des responsabilités de l'AFPS Nord-Pas de Calais, des forces supplémentaires sont nécessaires, afin qu'elle puisse développer pleinement le soutien au peuple palestinien, dans la région, et dans toutes ses dimensions. Je vous invite donc à rejoindre le CA de l'association.**

Jean-François Larosière

Campagne banques et assurances complices de la colonisation israélienne

L'AFPS Nord-Pas de Calais mène activement le volet « désinvestissement » de la campagne nationale, menée en commun avec syndicats de salariés et des associations comme la Ligue des Droits de l'Homme ou l'association palestinienne Al Haq (le droit) concernant les banques complices d'Israël.

Nous nous étions adressés aux directions régionales des banques en cause. Nous publions ici la copie d'un courrier émanant du Crédit Agricole. Il est rigoureusement identique à celui que d'autres groupes de l'AFPS, participant à la campagne, ont reçus. Sauf que, dans celui adressé à la direction de l'AFPS Nord-Pas de Calais, manque cette phrase, qui figurait dans d'autres réponses, en fin de 4^{ème} § (après « sujet en rubrique ») : **« Par contre, elle a considéré que le secteur bancaire israélien n'intervenait pas dans la colonisation des territoires palestiniens. »**

La disparition de cette phrase dans le courrier adressé à notre association vaut reconnaissance : à la fois de cette colonisation, menée avec la complicité de membres du secteur banques/assurances, comme de la nécessité de la campagne publique que nous menons

Jean-François Larosière



Association France Palestine Solidarité
Nord-Pas-de-Calais
Monsieur Jean-François LAROSIERE
23, Rue Gosselet
590000 LILLE
ARRAS, le 12 avril 2017

Monsieur,

Nous avons pris bonne note de votre lettre du 25 mars 2017 par laquelle vous souhaitez appeler l'attention du Groupe Crédit Agricole sur sa responsabilité au regard de la question des colonies israéliennes dans les territoires palestiniens.

Vous indiquez ainsi que le Crédit Agricole, au travers de sa filiale Amundi disposerait d'actifs, soit en propre, soit en gestion pour compte de tiers, alors que des banques et fonds de pension étrangers se seraient retirés depuis quelques années.

En préliminaire, je tiens à souligner que le Groupe Crédit Agricole s'est donné pour ambition d'être un Groupe bancaire responsable et engagé. Le Groupe respecte le corpus des principes de l'OCDE sur les droits humains ainsi que les résolutions de l'ONU. Chaque entité du Groupe décline ainsi une politique de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) qui lui est propre, en accord avec les directives du Groupe.

C'est bien entendu le cas d'Amundi, qui a mis en place des règles d'exclusion et de sélection stricte des émetteurs. A ce titre, et afin de prendre en compte la IVème Convention de Genève, et la résolution 465 des Nations unies, elle a appliqué ces règles à 11 entreprises directement concernées par le sujet en rubrique.

D'une manière générale, notre démarche de progrès en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, initiée et conduite depuis bientôt 10 ans au sein du Groupe, est validée par le fait que le titre Crédit Agricole S.A. fait partie de l'indice de développement durable FTSE 4 Good Global 100 et Europe 50 (regroupant respectivement 100 sociétés cotées mondiales et 50 sociétés cotées européennes, respectant des critères stricts de responsabilité sociale et environnementale), ainsi que les indices NYSE Euronext Vigeo Eurozone 120, et Vigeo Europe 120. Il a de plus intégré en 2014 l'indice STOXX Global ESG Leaders, qui regroupe une sélection des entreprises les plus performantes au monde au regard des critères Environnement, social et gouvernance et en 2015 l'Oekom Prime.

Ces classements ne signifient évidemment en aucun cas qu'aucun progrès n'est à rechercher. Ils soulignent simplement que de nombreux observateurs s'accordent sur le fait que nous cherchons à être responsables dans nos processus d'analyse et de décision.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Gislaine PENNEQUIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Pennequin', written over a horizontal line.

Responsable du Service Qualité Clients

11.2014

Solidarité et liberté pour les prisonniers palestiniens

par AFPS Nord-Pas de Calais

Lille le 10 mai 2017

<p>Rendez-vous à l'Espace Marx à Hellemmes le mercredi 17 mai 2017 à partir de 18 h 30</p>

A l'appel de Marwan Barghouti, plus de 1500 prisonniers palestiniens ont entamé une grève de la faim le 17 avril. Victimes de tortures, de traitements dégradants, inhumains et de négligence médicale, ils se battent pour leur dignité, pour le respect du droit international et humanitaire par l'Etat israélien. De nouveaux détenus entrent en grève actuellement.

Alors que la santé des grévistes de la faim se dégrade, leurs dirigeants sont placés en isolement, comme Marwan Barghouti. Les organisations internationales comme la Croix-Rouge, les avocats et les familles sont interdits de visite aux prisonniers grévistes. La menace se précise de l'alimentation forcée autorisée par la loi israélienne : un acte assimilé à la torture.

La population palestinienne multiplie les manifestations de soutien. Une grève générale de soutien s'est tenue fin avril. Dans le monde, en France, et dans le Nord-Pas de Calais, les manifestations de solidarité se multiplient : Arras et Lille d'abord, mais maintenant Villeneuve d'Ascq le 13 mai et bientôt Dunkerque. Elles sont liées à l'exigence du Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël. Un mouvement de masse se lance. Concernant Douai, un rassemblement est en cours d'organisation vendredi 12 mai à 18 h 30 devant la sous-préfecture.

Sur la Métropole lilloise, un point fort de la solidarité avec les grévistes de la faim se tient le mercredi 17 mai à partir de 18 h 30 à l'Espace Marx à Hellemmes, organisé par l'AFPS Nord-Pas de Calais et la Communauté palestinienne du Nord, avec la participation d'Abdallah Abou Rahmeh, coordinateur des comités de résistance populaire non violente en Palestine.

Liberté et dignité pour les prisonniers politiques palestiniens

Par AFPS Nord-Pas de Calais

Lille le 22 mai 2017

Dans un cadre unitaire, l'AFPS Nord-Pas de Calais poursuit sa mobilisation de solidarité avec les prisonniers palestiniens, en grève de la faim depuis maintenant plus d'un mois, sur la base d'une plate-forme, élaborée par les prisonniers, exigeant des autorités d'occupation israéliennes la satisfaction des droits humains élémentaires.

Parmi les éléments de la répression israélienne, imposée aux prisonniers, se trouve le silence, auquel la quasi-totalité des médias se soumet. Comme nous y invitait le Tribunal Russell sur la Palestine nous vous invitons à **rompre le crime de silence imposé aux prisonniers en lutte en vous adressant massivement au Président de la République et au Ministre des affaires étrangères sur la base de l'appel joint.** Cela correspond à la décision prise par l'AFPS lors de son congrès national des 20 et 21 mai derniers.

Les prisonniers ne sont pas seuls. **En Palestine** les mouvements de solidarité se développent : **une nouvelle grève générale est en cours.** Dans de nombreux pays, Afrique du Sud, Algérie, etc...des grèves de la faim de solidarité se déclenchent. **C'est un mouvement général de solidarité qui se développe.**

En France les manifestations et rassemblement convergeront le mercredi 24 mai.

Mercredi 17 mai à Hellemmes

Rencontre avec Abdallah Abou Rahmeh, coordinateur de la résistance populaire et Alaa Al Sharbati, secrétaire de la GUPS organisée par AFPS 59/62 et la Communauté Palestinienne du Nord

Autour d'Abdallah : solidaires des prisonniers palestiniens par Jean-François Larosière

Le 17 mai, à l'Espace Marx à Hellemmes, accueilli par l'AFPS Nord-Pas de Calais et la communauté palestinienne du Nord, Abdallah Abou Rahmeh, coordinateur des comités de résistances populaires en Palestine, a notamment fait le point sur la réalité des prisons israéliennes alors que la grève de la faim se développe depuis plus d'un mois. Son témoignage a été étayé par celui de Alaa Al Sharbati, secrétaire général des étudiants palestiniens de la GUPS, et par celui de Mhamed, ancien prisonnier établi dans le Nord.



Abdallah Abou Rahmeh a rappelé au préalable les combats de la résistance populaire palestinienne face à l'apartheid israélien, **face au mur de la honte**, dans les villes et villages particulièrement mobilisés comme Bil'in, avec la confiscation des terres bédouines, ou Jérusalem annexé. Jusqu'à son arrestation, le 13 mai 2016 par les forces armées de l'occupation, qui le conduit à un futur procès. **Face à la « justice » de l'occupation, celle qui remplit les prisons, Abdallah rappelle la place de la solidarité.** Il rappelle que les exactions de l'occupant se poursuivent alors qu'il est en mission à l'étranger.

Appuyé par le témoignage de Mhamed, il décrit la réalité des prisons israéliennes avec des conditions de vie indécentes, surtout pour les longues peines : **la 4^{ème} convention de Genève n'est pas respectée.** Ce non-respect se retrouve en cas de maladie et transfert à l'hôpital, la difficulté pour les visites et la communication avec les proches. Les fouilles et les confiscations d'objets personnels. **La prison c'est « un voyage de souffrance, de torture ».** « **Les prisonniers veulent vivre et non pas mourir** ». Plusieurs éléments de la résistance des prisonniers sont indiqués, ainsi le refus de se lever devant les soldats. Et surtout face à une situation dramatique, sur la **base d'une plate-forme élaborée par les prisonniers, la grève de la faim déclenchée le 17 avril.**

Alaa Al Sharbati indique que son père est en prison. Il est soumis à un permis pour le voir. Il témoigne des difficultés et entraves de l'occupant pour que filles et fils de prisonniers rencontrent leurs parents. Il faut appliquer la 4^{ème} convention de Genève.

Ce déni de droit que constitue la détention administrative : l'emprisonnement sans jugement, fut particulièrement dénoncé. C'est un des éléments forts de la plate-forme des prisonniers. **Ceux-ci ont la maîtrise de leurs revendications et de leur mouvement. Quant à la rue palestinienne, elle répond au mouvement des prisons par ses mobilisations multiples, jusqu'à la grève. Les participants ont insisté sur la solidarité internationale.**



Cette soirée extrêmement chaleureuse témoigne de la **solidarité avec le combat des prisonniers palestiniens sur Lille** comme dans la région. **Les 35 à 40 participants ont symboliquement bu de l'eau salée, comme les grévistes de la faim (#SaltWaterChallenge).**

Mercredi 24 mai 2017

Large rassemblement à Lille en soutien aux prisonniers palestiniens

AFPS Nord-Pas de Calais Lille le 25 mai 2017



Le soutien aux prisonniers palestiniens, en grève de la faim pour la liberté et la dignité, sur la base d'une plate-forme rédigée par les prisonniers, dans le Nord-Pas de Calais, prend de l'ampleur avec le **rassemblement de 100 personnes à Lille le 24 mai en soirée.**

Outre la montée en puissance des manifestants c'est leur diversité qui est à relever : depuis la présence de la communauté palestinienne, **dont d'anciens prisonniers**, jusqu'aux militants associatifs (dont les sans-papiers), syndicaux et politiques. A noter, parmi ces derniers, les jeunes communistes, la présence de candidats du PCF ou de la France Insoumise aux législatives. Les anciens prisonniers ont publiquement

témoigné de la barbarie carcérale israélienne. La presse régionale, tant Voix du Nord, que Liberté Hebdo, était présente. **Le mur du silence qui frappe la lutte des prisonniers se fissure.**

L'AFPS Nord-Pas de Calais s'était tout particulièrement dépensée pour la réussite unitaire de ce rassemblement, qui s'inscrit dans la continuité de sa mobilisation solidaire des prisonniers. Mercredi soir, avec ses nombreux militants, elle distribue 500 tracts en direction d'un public et de passants solidaires, et fait signer une pétition en direction des autorités françaises, qui restent publiquement silencieuses devant la détresse des prisonniers.

Les actions de solidarité avec les prisonniers palestiniens en grève de la faim dans la région Nord-Pas de Calais se généralisent dans la région : depuis l'Arrageois, le Valenciennois, le Douaisis et les rassemblements métropolitains de ce 24 mai. D'autres se préparent sur Dunkerque, tandis que sur Lille d'autres actions sont en préparation.

Réponse du précédent Ministre des Affaires étrangères à l'interpellation d'Alain Bocquet, député du Nord, sur la situation des prisonniers palestiniens

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Paris, le 12.05.17 002357

—
Le Ministre
—

Monsieur le Député-maire,

Par courrier du 28 avril 2017, vous avez appelé mon attention sur la situation des détenus palestiniens en Israël. Je vous en remercie.

La France, en lien avec ses partenaires européens, rappelle aux autorités israéliennes que les conditions de détention des détenus palestiniens doivent être conformes aux obligations prévues par les conventions internationales auxquelles Israël a souscrit (pacte international relatif aux droits civils et politiques notamment).

La France rappelle également que la détention administrative doit rester une mesure d'exception, d'une durée limitée, et s'effectuer dans le respect des droits du détenu et du droit à un procès équitable.

La France suit par ailleurs avec attention la situation des prisonniers palestiniens qui ont entamé une grève de la faim et réaffirme son attachement au respect par Israël de ses obligations internationales vis-à-vis des détenus palestiniens.

Plus généralement, la France a appelé les autorités israéliennes à œuvrer concrètement en faveur de la paix en préservant la solution des deux Etats sur le terrain. Dans la continuité de son initiative qui a rassemblé 75 Etats et organisations internationales le 15 janvier 2017, soyez assuré que la France restera pleinement engagée sur ce dossier, convaincue que la stabilité de cette région fracturée et meurtrie par les conflits nécessite une résolution juste et durable de la question israélo-palestinienne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fin de la grève de la faim : Déclaration de la Campagne internationale pour la Libération de Marwan Barghouthi et tous les prisonniers palestiniens

27 mai 2017

Les prisonniers palestiniens en grève de la faim ont gagné. Après de longues négociations entre les autorités d'occupation israéliennes, Marwan Barghouthi et la direction de la grève, un accord a été trouvé et la grève de la faim est suspendue. C'est une étape importante vers le plein respect des droits des prison-



niers palestiniens en conformité avec le droit international. C'est aussi une indication de ce qu'est vraiment l'occupation israélienne qui n'a laissé d'autre option aux prisonniers palestiniens que de se laisser mourir de faim afin d'obtenir les droits élémentaires que leur garantit le droit international.

La grève de la faim lancée par plus de 1000 prisonniers palestiniens sous la direction de Marwan Barghouthi a duré 41 jours, ce qui en fait l'une des grèves collectives les plus longues et les plus massives dans l'histoire du mouvement des prisonniers palestiniens. Elle avait pour objectif de mettre fin aux violations par Israël des droits des prisonniers. Les revendications comportaient le respect du droit de visite des familles, la fin de la torture et des mauvais traitements pendant l'arrestation, le transport et la détention, la fin de la politique de mise à l'isolement, parfois pour des années, ainsi que la fin de la détention administrative sans accusation pour des périodes de temps indéfinies et enfin le droit à l'éducation.

Le gouvernement israélien avait annoncé qu'il ne négocierait en aucun cas avec les prisonniers palestiniens. Il a tenté de briser la grève par la force, y compris par l'incitation contre les prisonniers et le dirigeant de la grève de la faim, par des mesures punitives, entre autres l'isolement, et par des menaces d'alimentation forcée, considérée comme une forme de torture. La résilience et la détermination épiques des grévistes de la faim et leur refus de mettre fin à la grève en dépit des pressions et des conditions très dures auxquelles ils étaient soumis, a permis que leur volonté triomphe de la volonté de leur geôlier.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont soutenu les prisonniers palestiniens et le peuple palestinien pendant cette importante bataille dans leur longue lutte pour la liberté. Nous remercions tout particulièrement les anciens prisonniers politiques dans le monde, dont ceux d'Afrique du Sud, d'Irlande et d'Argentine, qui ont affirmé une solidarité indéfectible avec les prisonniers palestiniens car ils savent que la lutte des Palestiniens est l'incarnation du combat, dans l'histoire, pour la liberté contre toutes les formes d'oppression.

Le peuple palestinien est une nation tenue en captivité et les prisonniers palestiniens sont le reflet de cette douloureuse réalité. Leur terrible situation est l'exemple le plus frappant des arrestations arbitraires de masse dans l'histoire contemporaine, avec plus de 800 000 Palestiniens arrêtés depuis 1967, soit l'équivalent de 40 % de la population masculine du territoire occupé.

Marwan Barghouthi a déclaré, au premier jour de la grève de la faim 'pour la Dignité et la Liberté' que "nos chaînes seront brisées avant que nous le soyons car il est dans la nature humaine d'entendre l'appel de la liberté quel qu'en soit le prix".

La Campagne internationale pour la Libération de Marwan Barghouthi et tous les prisonniers palestiniens va poursuivre sans relâche ses efforts jusqu'à ce que les prisonniers palestiniens et le peuple palestinien recouvrent la liberté. C'est la seule voie vers la justice et la paix. La Campagne internationale pour la Libération de MB et tous les prisonniers palestiniens a été lancée en 2013 de la cellule de Nelson Mandela à Robben Island, par Ahmed Kathrada l'icône anti-Apartheid, et Fadwa Barghouthi, l'épouse de Marwan Barghouthi. La campagne est soutenue par 8 Prix Nobel, 120 gouvernements, 15 anciens présidents et Premiers ministres, des centaines de parlementaires, d'artistes, d'intellectuels et d'organisations ainsi que par des milliers de citoyens, ce qui en fait l'une des plus vastes campagnes internationales pour la liberté du peuple palestinien.

Traduction : CL, Campagne internationale pour la Libération de Marwan Barghouthi et tous les prisonniers palestiniens-France

Congrès nationaux de l'AFPS

Cinq délégués représentaient l'AFPS Nord-Pas de Calais aux congrès nationaux ordinaire et extraordinaire de l'association à Saint-Denis les 20 et 21 mai 2017 : Mireille, Sihem, Abdelkader, Mohamed et Jean-François, porteurs de 7 mandats.

Le congrès extraordinaire examinait le passage de 2 à 3 ans pour le rythme des congrès nationaux de l'association. Comme de nombreux groupes locaux (près d'un tiers) l'AFPS Nord-Pas de Calais penchait pour une poursuite de la réflexion à ce sujet.

Congrès ordinaire. La délégation était porteuse de deux résolutions (BDS et collaboration militaire) et d'amendements dans les deux rapports d'activité et d'orientation.

Activité : beaucoup des remarques et amendements de l'AFPS Nord-Pas de Calais figuraient dans le rapport final. La délégation a voté pour le rapport

Orientation : les deux résolutions ont été transformées en amendements à l'orientation (en accord avec d'autres groupes) défendus d'abord en commission puis lors de la plénière. La partie BDS du rapport parle maintenant de *collaboration militaire avec Israël* et non plus de *coopération*. Nous avons fait rétablir notre *opposition aux jumelages de villes françaises avec des villes israéliennes*. A noter que 4 membres de la délégation sont intervenus publiquement dans le débat. La délégation a approuvé le rapport amendé.

Prisonniers. Le congrès s'est déroulé alors que la campagne pour le soutien aux prisonniers grévistes était particulièrement active avec une impulsion particulière donnée aux actions. L'AFPS Nord-Pas de Calais y a pris sa part. Avec le responsable national « prisonniers », comme avec le siège de l'association, elle veille au développement du parrainage des prisonniers politiques des prisonniers.

Jean-François LAROSIERE

AGENDA voir → www.nord-palestine.org/agenda.htm

Du 2 au 11 juin, à Paris, Saint-Denis et Aubervilliers : Festival Ciné Palestine

Jeudi 8 juin, à 20h30 au Studio 43 à Dunkerque : Ciné-Débat autour du film « 3000 nuits » de May Masri
suivi d'un débat autour **des prisonniers palestiniens et de la détention administrative**

Samedi 10 juin à 14h à la MRES à Lille : CA de l'AFPS 59/62

Samedi 10 juin à 15h à la MRES à Lille : Assemblée Générale de l'AFPS 59/62

2 et 3 septembre à Lille : Braderie avec stand AFPS 59/62

**Association France Palestine Solidarité
Nord - Pas de Calais
Comité de soutien au peuple palestinien
MRES, 23 rue Gosselet 59000 LILLE**

mail: contact@nord-palestine.org
site: www.nord-palestine.org



Invitation à l'Assemblée Générale 2017

L'assemblée générale annuelle de notre association se tiendra

Samedi 10 juin 2017 à 15h

à la MRES 23 rue Gosselet à Lille

Un point politique sur la situation en Palestine, le bilan d'activités et le bilan financier vous seront présentés, et soumis à ratification, ainsi que les perspectives d'action et d'intervention. Le nouveau CA sera élu.

Cette Assemblée Générale se déroule avec plusieurs des participants au congrès national de l'AFPS. Nous ferons le point sur les grandes campagnes de l'AFPS y compris celle que nous portons contre la collaboration militaire avec Israël.

Nous ferons le point sur la solidarité avec la population de Naplouse, victime quotidiennement des exactions de l'occupant et de ses crimes. Et sur une histoire en train de s'écrire à ce sujet.

Nous échangerons sur nos perspectives d'action en particulier sur le mouvement BDS. Un point aussi sur le mouvement de solidarité avec les prisonniers palestiniens alors que nous mobilisons pour soutenir les grévistes de la faim.

Pour l'équipe du CA : Jean-François Larosière

Assemblée générale du 10 juin 2017

Pouvoir

Je soussigné

Donne pouvoir à.....

En vue de participer aux scrutins au cours de cette assemblée ordinaire de l'AFPS Nord-Pas de Calais sur les 3 questions inscrites à l'ordre du jour :

- Rapport d'activité et d'orientation
- Budget
- Election du Conseil d'Administration

Et sur tout autre scrutin pouvant intervenir.

Signature

Candidature au CA de l'AFPS Nord-Pas de Calais

Je soussigné, déclare être candidat(e) au conseil d'administration de l'AFPS Nord-Pas de Calais. Comité de soutien au peuple palestinien pour l'année 2017/2018

NOM

Prénom

Adresse

Signature

A renvoyer au siège ou à remettre lors de l'AG du 10 juin 2017.

BULLETIN D'ADHÉSION 2017

**Les Palestiniens ont besoin de nous, l'AFPS à besoin de vous :
Adhérez !**

Nom : Prénom

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. domicile : I__ I__ I__ I__ I__ I__ Tél. mobile : I__ I__ I__ I__ I__ I__

E-mail : @

Profession : Année de naissance :

Depuis plusieurs années, l'AFPS a adopté un système de cotisation permettant à chaque adhérent de contribuer suivant ses moyens.

La grille ci-contre établit la contribution annuelle suivant le revenu mensuel. Il appartient à chacune et à chacun de déterminer librement et en toute responsabilité son niveau de cotisation sur cette base.

Avec la cotisation, le journal interne trimestriel de l'AFPS Palestine Solidarité (PalSol) vous est proposé pour un prix annuel de 5 €. Vous recevrez également, si vous nous avez indiqué votre adresse e-mail, la lettre électronique d'informations hebdomadaire de l'AFPS.

Tranche	Revenus mensuels	Cotisation annuelle	
		Avec PalSol	Sans PalSol
1	Moins de 500 € / mois	10 €	5 €
2	de 500 à 1000 € / mois	25 €	20 €
3	de 1000 à 1500 € / mois	40 €	35 €
4	de 1500 à 2000 € / mois	55 €	50 €
5	de 2000 à 2500 € / mois	70 €	65 €
6	de 2500 à 3000 € / mois	85 €	80 €
7	de 3000 à 3500 € / mois	100 €	95 €
8	Supérieurs à 3500 € / mois	120 €	115 €

Je cotise dans la tranche n°..... soit€

Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos mensuelle.

@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @

Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €.

J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €

(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don)

Je verse la somme totale de€

Signature

Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel

Association France Palestine Solidarité Nord - Pas-de-Calais- MRES - 23, rue Gosselet -59000 Lille